


# LES HALLES, LE NOUVEAU CŒUR DE PARIS

Le réaménagement  
des Halles  
de Paris





3	<b>Le projet en bref</b>
4	<b>LES HALLES AUJOURD'HUI</b>
6	<b>UNE OPÉRATION LARGEMENT CONCERTÉE</b>
7	<b>LE MONTAGE DE L'OPÉRATION</b>
8	<b>UN PROJET À L'IMAGE DU PARIS DE DEMAIN</b>
	<b>Le partage de l'espace public</b>
11	<b>RECOMPOSER L'UNITÉ DE LA VILLE</b>
	<b>Le jardin</b>
14	<b>APPORTER UNE RESPIRATION AU CENTRE DE PARIS</b>
	<b>La Canopée</b>
18	<b>CRÉER UN LIEN ENTRE LE DESSUS ET LE DESSOUS</b>
	<b>Le patio</b>
20	<b>APPORTER UN NOUVEAU SOUFFLE AUX HALLES</b>
	<b>Les accès</b>
22	<b>MIEUX ACCUEILLIR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE</b>
	<b>Le pôle transport</b>
26	<b>DÉSENCLAVER, RÉNOVER ET AGRANDIR LA GARE RER</b>
	<b>Les rues intérieures</b>
29	<b>LAISSER PÉNÉTRER LA LUMIÈRE NATURELLE AU CŒUR DU FORUM</b>
30	<b>Le calendrier des travaux</b>

## **Le projet en bref**

Plus de 30 ans après son ouverture, le site des Halles doit être restructuré et modernisé du fait de sa forte fréquentation, du vieillissement de ses structures ainsi que de l'évolution des normes de sécurité. Première porte d'entrée de la Capitale avec 750 000 passagers qui y transitent quotidiennement, ce site n'est plus adapté à son rôle métropolitain majeur.

Le projet entrepris redonnera aux Halles une image conforme à son ambition métropolitaine, améliorera le fonctionnement de ce monument d'urbanisme souterrain, l'insérera dans son environnement urbain et le rendra plus agréable pour tous ceux qui le fréquentent. Demain, les Halles seront plus ouvertes sur la ville, d'accès plus aisé, plus plaisantes pour s'y promener. Elles compteront davantage d'équipements culturels, de commerces et des accès à la gare plus nombreux. Le quartier sera plus accueillant.

Ni table rase, ni retouche superficielle, le projet relève tout à la fois de l'aménagement urbain, de la création architecturale et de la rénovation en profondeur. Pour donner plus de respiration à l'ensemble du quartier, il faut réorganiser l'espace public en surface, reconstruire la partie émergée des Halles, renforcer et améliorer les accès piétons et recomposer les espaces souterrains.

Un nouveau jardin, convivial ; un quartier piéton étendu ; un nouvel édifice inspiré de la nature - La Canopée - qui reliera la ville du dessus à la ville du dessous ; des cheminements simplifiés et plus confortables ; une gare RER plus vaste et plus fonctionnelle ; un centre commercial plus lumineux et moderne ; une voirie souterraine réorganisée... Avec un cœur de la métropole à l'image d'une capitale accueillante, vivante et dynamique, voilà le Paris de demain qui prend forme.

# LES HALLES AUJOURD'HUI

## Le point de convergence de la métropole parisienne

« Ventre de Paris » bouillonnant de vie, le quartier des Halles s'est métamorphosé dans les années 70 avec le déménagement du marché des Halles à Rungis et l'arrivée du RER. Une ville souterraine a alors pris forme au cœur de la Capitale, et a étendu ses ramifications aux alentours. En réduisant les temps d'accès des communes environnantes à la Capitale, le RER a fait des Halles la première porte de Paris.

Avec 3 lignes de RER, 5 lignes de métro, 14 lignes de bus et 750 000 voyageurs par jour venus de l'Île-de-France et d'au-delà, le pôle d'échanges Châtelet-Les Halles est la gare souterraine la plus fréquentée d'Europe.

Le centre commercial tire parti de sa liaison avec le RER et le métro. Sa fréquentation atteint jusqu'à 150 000 personnes par jour. Il est aujourd'hui le plus grand centre commercial de la Capitale.

Le vaste secteur piétonnier, l'un des plus étendus d'Europe, donne une unité au quartier dont les rues marchandes sont quotidiennement investies par 300 000 personnes.

Aux Halles vit, passe et se côtoie une population mosaïque, Parisiens, métropolitains et visiteurs de Paris.

## Un monde clos à l'étroit dans ses murs

Plus de trente ans après leur ouverture, les Halles sont saturées et vieillissantes. Elles ne sont plus adaptées à leur fréquentation. La gare RER et ses accès sont encombrés, un réaménagement majeur s'avère nécessaire pour agrandir, rénover les espaces et améliorer la sécurité.

Le jardin apparaît morcelé et trop étroit. Il tourne le dos aux accès principaux de la gare RER. Les espaces sont dégradés. Vieillissants, les équipements municipaux, notamment le conservatoire et la bibliothèque, se trouvent à l'étroit dans les « parapluies » Willerval.

8  
niveaux dont  
5 souterrains

22  
mètres de  
profondeur

4  
hectares :  
jardin

10  
hectares :  
quartier  
des Halles

170  
boutiques  
dans  
le Forum

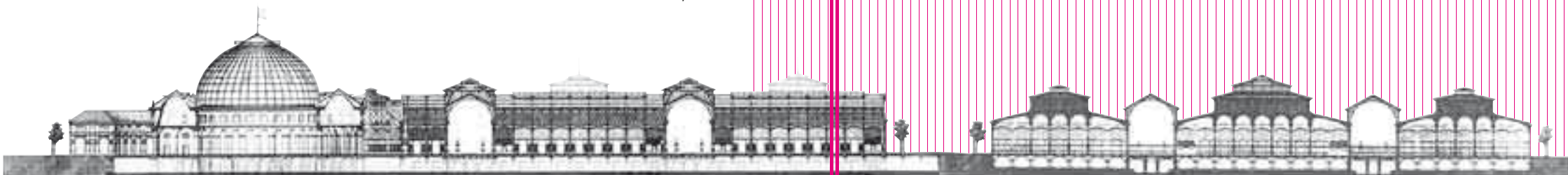
17 700  
habitants  
du 1<sup>er</sup> arrondissement

750 000  
voyageurs/jour  
(RER + métro)

300 000  
personnes/jour  
dans le secteur piétonnier

150 000  
clients du Forum/jour

↓  
Des Halles historiques demeurent la Bourse du Commerce et deux pavillons Baltard, qui ont été démontés puis reconstruits : l'un à Nogent-sur-Marne, le second à Yokohama (Japon).



Comportant un dessus et un dessous, une gare, un jardin, des commerces et des équipements publics, le site est insaisissable dans sa globalité. Il est difficile de s'y repérer.

Les cheminements dans le quartier comme le passage de la surface à la ville souterraine sont marqués par des ruptures.

Enfin, la forte fréquentation du site, le vieillissement des structures ainsi que l'évolution de la réglementation relative aux établissements recevant du public et aux espaces en sous-sol imposent une mise aux normes de sécurité.

## Les Halles d'hier ↘

### Un marché depuis le XII<sup>e</sup> siècle

L'histoire du quartier des Halles est intimement liée à celle d'un marché ordonnancé au fil des siècles par la puissance publique pour approvisionner la Capitale et sa région.

En 1183, des halles pour drapiers sont bâties au lieu-dit « les Champeaux » où est installé depuis 50 ans un immense bazar de plein air vendant toutes sortes de denrées.

Florissant, le marché prolifère, les constructions se multiplient avec le temps, formant un ensemble hétérogène et touffu. L'église Saint-Eustache est édifiée au XVI<sup>e</sup> siècle. En 1767 ouvre la Halle au blé, sur l'emplacement de l'actuelle Bourse du Commerce.

En 1789, le cimetière des Innocents est transformé en marché aux fleurs et aux primeurs. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le déplacement des Halles est envisagé, puis écarté. Entre 1852 et 1870, et en 1936

pour les derniers, 12 pavillons de fer et de verre sont conçus par l'architecte Victor Baltard.

### La gare RER et la métamorphose des années 70

Le quartier change radicalement de visage avec le transfert à Rungis du marché de gros alimentaire des Halles.

La décision est prise en 1962 par l'État : l'emplacement et les capacités du site sont inadaptés à l'approvisionnement de la population de l'agglomération parisienne, en forte croissance.

La centralité du lieu est dans le même temps mise à profit pour la réalisation du Réseau Express Régional (RER) et la connexion des lignes ferroviaires de la région : c'est ici que se feront les liaisons entre 3 gares terminus parisiennes, les correspondances entre les lignes RER et leur

relation avec plusieurs lignes de métro.

Le gigantesque déménagement du marché s'effectue dans la nuit du 4 au 5 mars 1969.

Les pavillons Baltard accueillent alors des activités festives et culturelles, avant d'être détruits en 1971 et 1973, laissant place quelques années au « trou » des Halles.

La station RER est inaugurée en 1977. Suit l'ouverture de « l'ancien Forum » et de ses commerces en 1979, puis celle du « nouveau Forum » en 1985 avec ses équipements culturels et sportifs.

Les superstructures sont quant à elles achevées en 1983 et le jardin aménagé en 1986. C'est la plus grande opération d'urbanisme souterrain jamais entreprise en France. Elle libère au cœur de Paris une surface de 4 hectares. L'image du quartier s'en trouve métamorphosée.

# UNE OPÉRATION LARGEMENT CONCERTÉE

## Une concertation publique dès 2002

En 2002, la Ville de Paris décide donc d'entreprendre la rénovation du quartier des Halles. Quand elle lance les études, elle engage une démarche de concertation publique ambitieuse. Pendant 8 ans, la dynamique du débat a soulevé une grande variété de problématiques qui ont nourri la réflexion du maître d'ouvrage et des concepteurs.

La transparence et le dialogue se poursuivront sous des formes renouvelées avec le passage en 2010 du temps de la conception à celui de la réalisation. Le public est informé de l'avancement des travaux via Internet, des publications, des événements et au sein d'un local d'information actuellement rue Lescot.

De nombreuses réunions ont été organisées de 2002 à 2010, associant les riverains, les associations locales et les partenaires de l'opération, de même que des expositions publiques présentant les enjeux, les objectifs et les différents partis d'aménagement.

8  
réunions  
publiques

4  
expositions  
publiques

44  
réunions de concertation  
(5 du comité permanent  
de concertation,  
39 en groupes de travail  
thématiques)

8  
enquêtes publiques  
conjointes

Inspirée des principes établis par la Commission nationale du débat public, une charte de la concertation a été définie et un comité permanent de concertation mis en place, présidé par une personnalité indépendante, le garant. Des groupes de travail thématiques ont décliné les sujets abordés par le comité de concertation (Canopée, jardin, voirie...).

La Ville a aussi créé un espace interactif dédié au projet des Halles sur le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr), qui conserve la mémoire du processus de concertation. Les opinions et observations émises par les parties prenantes ont permis d'améliorer le projet. Le processus de concertation a fait l'objet d'un bilan acté en avril 2009 par le Conseil de Paris. Parallèlement, le Syndicat des Transports d'Île-de-France a initié une concertation préalable sur la restructuration du pôle RER, conformément à la réglementation.

Deux séries d'enquêtes publiques conjointes ont été menées mi 2009 et fin 2009, portant le détail du projet à la connaissance de la population.

# LE MONTAGE DE L'OPÉRATION

## Les partenaires

Compte tenu de la multiplicité des fonctions concentrées sur le site, et de l'imbrication des structures qui les accueillent, le projet de rénovation initié par la Ville de Paris réunit quatre partenaires : la Région Île-de-France, le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports, la RATP, qui exploite le pôle de transport en commun, et la Société Civile du Forum des Halles de Paris pour le centre commercial.

Divisé en sous-projets, le chantier relève de trois maîtrises d'ouvrage. Pour l'aménagement urbain, la Ville de Paris a délégué sa maîtrise d'ouvrage à la SemPariSeine qui assure également la cohérence d'ensemble de l'opération. Pour le projet transport, le STIF, la Ville de Paris et la RATP ont défini par convention les modalités de maîtrise d'ouvrage unique assurée par la RATP.

## Le coût et le financement

D'un coût total estimé à 802 millions d'euros hors taxes (valeur janvier 2009), l'opération sera financée par l'ensemble de ces partenaires. Cette somme inclut 160 millions d'euros pour le projet du pôle transport.

Unibail-Rodamco et AXA (Société Civile du Forum des Halles) apporteront 238 millions d'euros conformément aux accords conclus avec la Ville de Paris en novembre 2010. Ils financeront en outre 25 millions d'euros de travaux sous leur maîtrise d'ouvrage.

Le projet du pôle transport sera financé par la Ville de Paris, la région Île-de-France, le STIF et la RATP. Leurs participations respectives sont en cours de discussion en cette fin d'année 2010.

## Trois maîtres d'ouvrage ↘

### Ville de Paris

- >> Rénovation du jardin.
- >> Construction de la Canopée.
- >> Restructuration de la voirie de surface.
- >> Restructuration de la voirie souterraine.
- >> Restructuration des circulations verticales du site, hors nouveaux accès RER.
- >> Restructuration du parking Berger liée à la création de l'accès Marguerite de Navarre.

### RATP

- >> Création d'un nouvel accès place Marguerite de Navarre.
- >> Prolongement jusqu'à la gare RER des accès Berger et Rambuteau.
- >> Restructuration et agrandissement de la salle d'échanges RER.

### La Société Civile du Forum des Halles de Paris

- >> Reconversion de la voie souterraine nord/sud en équipement commercial.
- >> Rénovation et mise à niveau technique des circulations intérieures.

# UN PROJET À L'IMAGE DU PARIS DE DEMAIN

## Un nouvel urbanisme pour une ville plus vivante

Bien au-delà d'un projet architectural, la rénovation des Halles touche à l'aménagement urbain. L'enjeu est de mieux insérer à l'échelle de Paris un site dont le rayonnement est régional. Il s'agit de faire apparaître au grand jour la ville souterraine tout en donnant davantage de cohésion et de respiration au quartier qui l'accueille.

Au cœur de la Capitale, un espace public dégagé, apaisant, va prendre forme. Tout le monde pourra se repérer aisément, circuler sans encombre, s'attarder, flâner, se reposer, se distraire...

Un territoire que chacun, quels que soient son âge et ses goûts, pourra faire sien. Le nouveau jardin installera la nature dans la ville.

La mutation engagée améliorera le cadre de vie des riverains et de tous les usagers. Elle renverra l'image d'une capitale accueillante, conviviale et moderne.

## De la fluidité pour une ville en mouvement

Un autre enjeu du projet est de rendre plus perméables les abords de la ville souterraine ainsi que les frontières qui la séparent de la surface.

Donner de l'ampleur aux accès et aux espaces intérieurs pour les adapter à la dimension des flux d'usagers métropolitains.

Laisser libre cours aux trajectoires piétonnes qui tissent des circulations douces dans les rues de Paris.



### Anne Hidalgo,

*Première adjointe  
au Maire de Paris,  
chargée de l'urbanisme  
et de l'architecture*

« Cœur de notre cité, première porte de Paris pour les 11 millions de Franciliens et de nombreux touristes, le quartier des Halles étend son rayonnement bien au-delà de la Capitale. C'est pourquoi le projet de réaménagement que nous entreprenons s'inscrit d'emblée dans une perspective métropolitaine. S'il s'agit d'améliorer la qualité de la vie dans le quartier des Halles et de mieux inscrire celui-ci dans le paysage urbain, il s'agit aussi d'inventer de nouvelles passerelles pour mieux relier Paris aux communes et aux populations voisines. Dans le cadre d'une vision d'ensemble, Bertrand Delanoë s'est engagé dès 2002 à donner aux Halles une nouvelle jeunesse, en privilégiant la concertation.

Pour que les Halles soient à l'image du Paris du XXI<sup>e</sup> siècle que nous fabriquons – une ville accueillante, vivante et dynamique, ouverte à toutes les générations –, il était essentiel de prendre le temps nécessaire à la décision et de donner à chacun la possibilité de s'exprimer et de participer à la réflexion collective. Le temps est maintenant venu en 2010 de concrétiser ce projet avec le lancement des travaux, pour permettre à tous de découvrir la nouvelle image des Halles. »





SEURA ARCHITECTES - DAVID MANGIN / PHILIPPE FAGUIN / PATRICK BERGER ET JACQUES ANZUETTI ARCHITECTES / STUDIO SEZZ.COM / PHILIPPE GUYONARD (AIR IMAGES)



## L'élaboration du projet ↘

### 2002

>> La Ville de Paris décide de mettre en œuvre la rénovation du quartier des Halles.

### 2004

>> L'équipe SEURA dirigée par David Mangin est lauréate de la compétition internationale d'urbanisme pour le réaménagement des Halles.

### 2005-2006

>> Études techniques.

### 2007

>> Le projet de la Canopée de Patrick Berger et Jacques Anziutti remporte le concours international d'architecture pour la partie émergée des Halles.

>> Le STIF et la RATP engagent une réflexion sur la restructuration de la gare RER Châtelet-Les Halles.

### 2008

>> Le STIF et la RATP confient à Patrick Berger et Jacques Anziutti la maîtrise d'œuvre architecturale de la restructuration de la gare.  
>> Poursuite des études.

### 2009

>> Enquêtes publiques sur le projet urbain et le pôle transport.



*La Canopée vue depuis la rue Lescot et la fontaine des Innocents*

Avec un réseau de cheminements piétons réorganisé, simplifié, modernisé, les usagers seront plus à l'aise pour circuler entre la gare RER et la surface, passer d'un niveau à l'autre du centre commercial et évoluer à pied dans le quartier.

Désengorgée, la ville du dessous gagnera en respiration, tout comme la ville du dessus.

## L'ouverture d'une ville accueillante

Repliée sur elle-même et difficile d'accès, la ville souterraine des Halles doit s'ouvrir sur l'extérieur, se donner à voir et se laisser comprendre.

Démolie et reconstruite, la partie émergée établira une continuité entre le dessus et le dessous. En donnant aux Halles un rez-de-chaussée traversant, un toit et une ouverture centrale, la Canopée apportera au site une unité et une cohérence.

Depuis la rue, le passant pourra englober du regard le jardin, les nouveaux bâtiments extérieurs et leurs alentours tout en bénéficiant d'une vue plongeante sur le cœur du Forum. Du patio situé au 3<sup>ème</sup> sous-sol, il apercevra l'église Saint-Eustache et le ciel par transparence, puis il sera invité à rejoindre le jardin par des escalators et de larges emmarchements.

Aux portes d'entrée, il identifiera clairement la présence de la gare RER en sous-sol.

Dans l'ensemble des espaces, une attention particulière sera portée à l'ambiance lumineuse, la diffusion de la lumière naturelle étant favorisée au maximum.

Clarté, perspectives prolongées, espaces agrandis... Les Halles respireront mieux, et ses usagers aussi.

Le partage de l'espace public

# RECOMPOSER L'UNITÉ DE LA VILLE

## S'insérer dans la trame générale de la ville

Le projet repositionne le site des Halles sur un axe est/ouest, dégagant un vaste espace central qui rétablit une unité urbaine de la rue Lescot à la Bourse du Commerce. Il réintègre ainsi les Halles dans la continuité des espaces publics majeurs du centre de Paris.

Avec un jardin attenant, grand comme le Palais Royal, et une toiture d'une dimension comparable à la place des Vosges, à la place de l'Hôtel de Ville ou à la Cour Carrée du Louvre, les Halles retrouvent leur place de choix au cœur de Paris.

Un jardin rénové, un cours piéton, un patio couvert : c'est un nouveau paysage urbain qui se dessine pour demain.

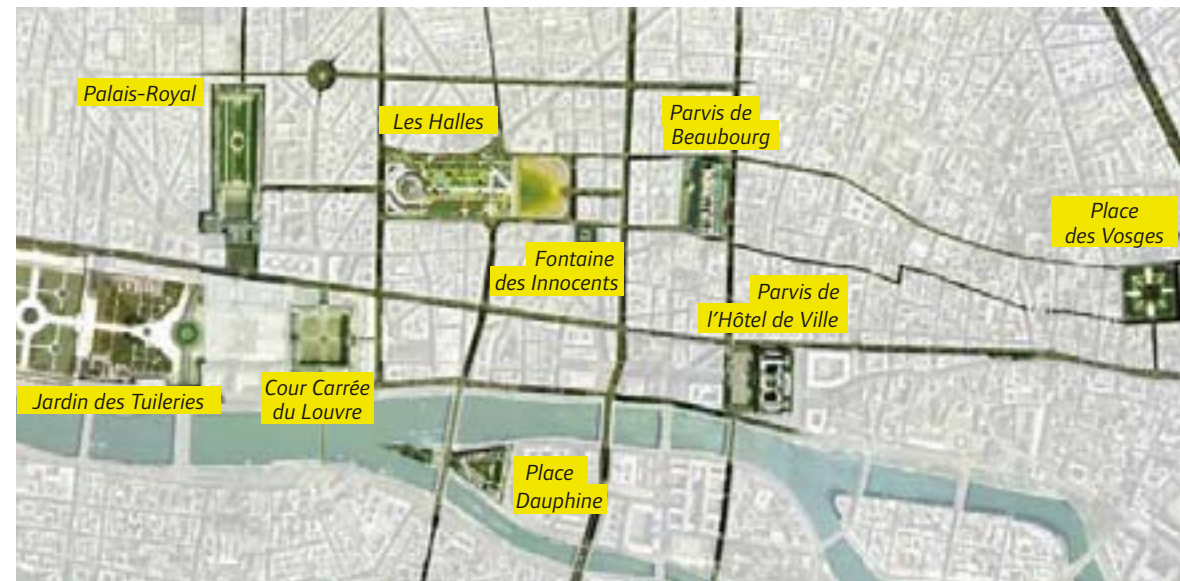


**David Mangin,**

*Grand Prix de l'Urbanisme 2008,  
SEURA architectes*

« Du Louvre à la Place des Vosges, des Grands Boulevards à la Seine, de la salle d'échanges du RER au plus grand jardin possible... Les Halles, dans l'enchaînement des grands espaces publics parisiens et métropolitains. »

Cartographie des **grands espaces** au centre de Paris



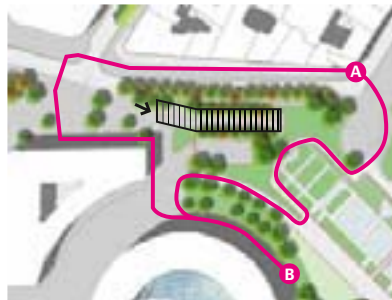
## Un cadre de ville plus doux

Le piéton qui aborde Les Halles est aujourd'hui fréquemment interrompu ou détourné dans sa marche. Parmi les nombreux obstacles qu'il rencontre, les entrées et sorties des tunnels routiers sont les plus perturbants. Afin de restituer la continuité des cheminements piétons et de réduire le trafic automobile de transit dans le centre de Paris, la voirie souterraine sera restructurée. Ainsi, les accès des rues Turbigo et des Halles seront réaménagés et ceux des rues Coquillière, du Pont-Neuf et Berger seront supprimés.

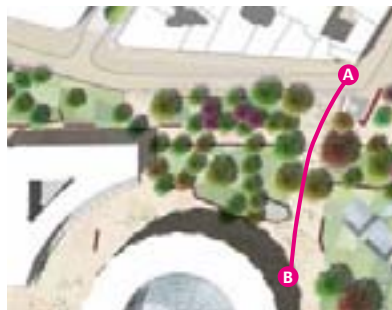
Le tunnel nord-sud de la voirie souterraine sera également supprimé pour réduire la circulation de transit du quartier et sera reconverti en commerces.

À la périphérie du jardin, les portes Saint-Eustache, du Jour, du Louvre et du Pont-Neuf seront réagencées afin de limiter leur emprise sur le jardin. Leur signalétique sera améliorée.

**Circulation piétonne  
rue Coquillière aujourd'hui**



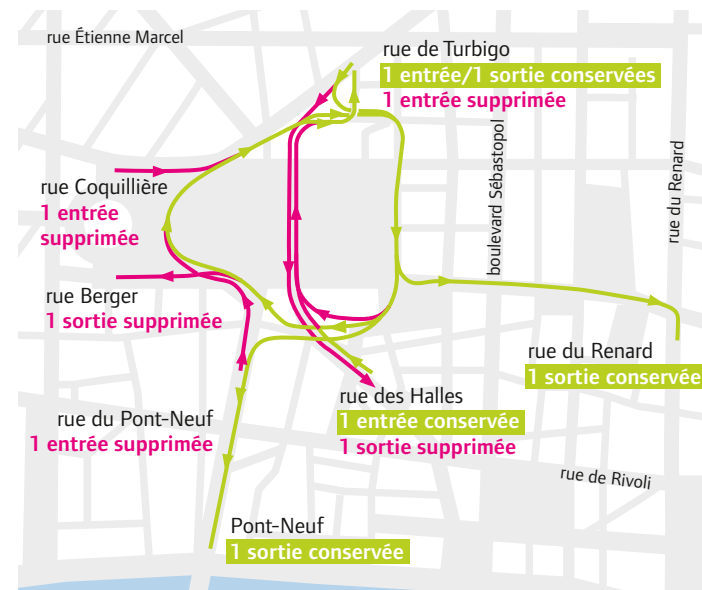
**Circulation piétonne  
rue Coquillière demain**



➔ Accès voirie souterraine actuel

A-B Cheminements piétonniers

**Cartographie des voiries souterraines aujourd'hui**



**Cartographie des voiries souterraines demain**



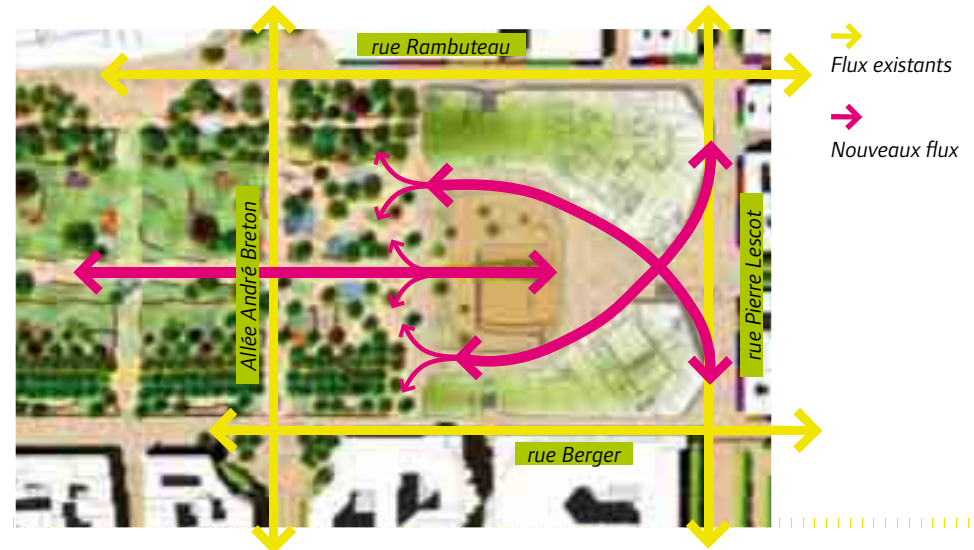
## L'évolution des trajectoires piétonnes

La réorganisation en surface des Halles simplifie les cheminements et, tenant compte de l'importance de la fréquentation du site, multiplie les possibilités d'itinéraires en créant notamment une nouvelle liaison entre le jardin et les espaces souterrains à travers le patio.

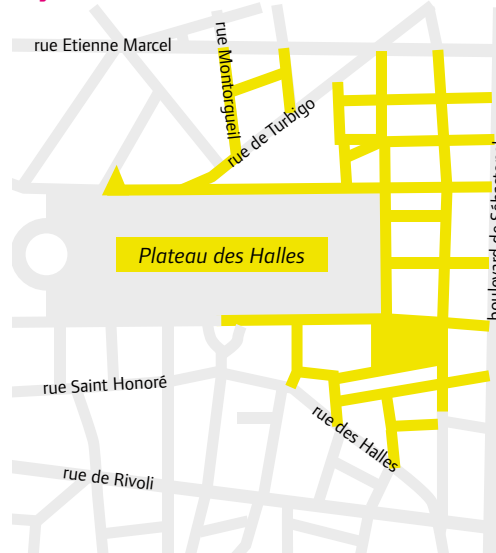
Le jardin et la partie émergée des Halles sont conçus pour être traversés le plus librement possible par les piétons. Avec un espace central dégagé, il sera possible de cheminer d'une « rive » à l'autre du site sans avoir à le contourner : de Beaubourg vers le Palais-Royal et des grands boulevards à la Seine, ou encore en diagonale, de la Fontaine des Innocents jusqu'au quartier Montorgueil et du Pont-Neuf vers le quartier Saint-Denis.

De plus, le secteur piétonnier sera étendu autour du jardin, aux rues Coquillière, Berger, des Prouvaires, Sauval et Vauvilliers, liant plus étroitement le Forum aux rues de Rivoli et du Louvre.

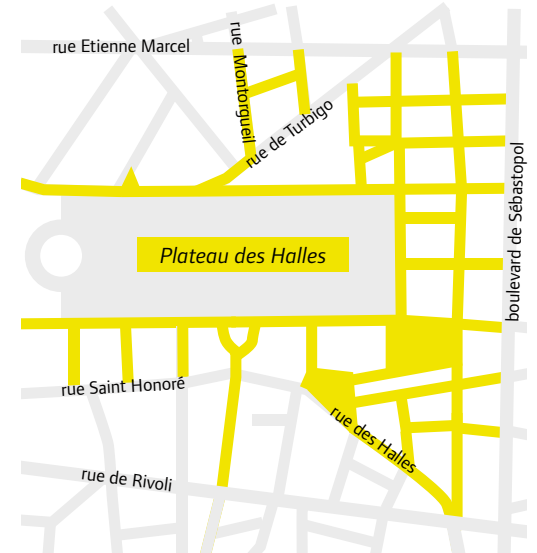
Cartographie des flux piétonniers



Cartographie des secteurs piétonniers aujourd'hui



Cartographie des secteurs piétonniers demain



## Le jardin

# APPORTER UNE RESPIRATION AU CENTRE DE PARIS

## Une clairière au milieu de la ville

Plus ouvert, plus accessible et plus végétal, le jardin sera aussi plus convivial. Entièrement restructuré et de plain-pied, il est conçu comme une vaste prairie entre deux lisières boisées, riche de plantations, ponctuée çà et là d'aires de jeux pour enfants, de bancs, de terrains de pétanque, d'échiquiers, etc.

Organisé de part et d'autre d'une promenade centrale et irrigué par des allées, il sera facile de le traverser d'est en ouest et du nord au sud. La suppression de nombreux obstacles et de dénivelés le rendra plus praticable pour les personnes à mobilité réduite.

D'un seul tenant, il offrira des perspectives dégagées et mettra en valeur sa grande superficie.

Trait d'union entre l'église Saint-Eustache, la Bourse du Commerce et la partie émergée des Halles, le jardin étendra ses ramifications aux rues voisines : rue des Halles, rue du Pont Neuf et rue Berger, les alignements d'arbres seront prolongés et de nouveaux bouquets seront plantés rue Rambuteau et place Marguerite de Navarre.

La place René Cassin réaménagée et des salons disposés le long de la rue Berger, à l'écart des grands flux piétonniers, offriront des espaces plus calmes propices à la lecture ou aux discussions entre amis.



## Fabienne Giboudeaux,

*adjointe au Maire de Paris,  
chargée des espaces verts  
et de l'environnement*

« Grande prairie parsemée de massifs plantés, arbres plus nombreux, jeux innovants, meilleure accessibilité : il fera bon vivre dans le nouveau jardin des Halles. Il sera également plus écologique avec un sol plus profond, mieux adapté aux plantations et permettant la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage. »



Cartographie du jardin **aujourd'hui**



Cartographie du jardin **demain**



SEURA ARCHITECTES - DAVID MANGIN / PHILIPPE FAGUIN / PATRICK BERGERET JACQUES ANZUETTI ARCHITECTES / L'AUTRE IMAGE



L'aire de jeux des 2-6 ans



## Des aires de jeux innovantes

Une aire de jeux pour les enfants de 7 à 12 ans pourra accueillir, sur 2 500 m<sup>2</sup>, jusqu'à 300 visiteurs. Elle proposera un parcours de découverte à travers des espaces différents par leurs volumes, leurs matériaux et leurs végétaux.

Les activités dynamiques alternent avec les espaces de repos. Le long des sentiers, des bornes interactives programment des jeux sélectionnés par l'équipe d'animation ou le joueur lui-même.

Les scénarios de ces jeux numériques seront présentés dans la « galerie pergola », une construction en jonc ou en bambous de 25 m de long, qui pourra aussi recevoir des expositions thématiques.

Les tours ludiques que sont les « arbres à grimper » offrent de nombreuses possibilités d'escalade, de balancement, d'équilibre et de glisse avec deux toboggans géants de 20 m en spirale.

Le forum, avec ses gradins, pourra aussi accueillir une soixantaine d'enfants pour assister à des spectacles ou se transformer en lieu de rencontre et de jeux. Les activités seront proposées par les animateurs qui s'occupent actuellement du jardin Lalanne.

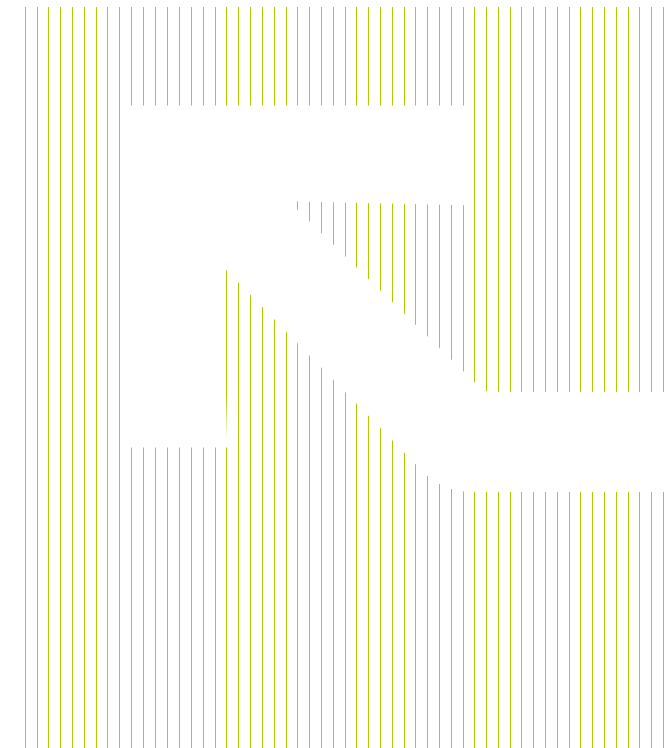
Une aire de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans offrira, sur 1 370 m<sup>2</sup>, des structures d'éveil dans une ambiance imaginaire de mini canyon, au milieu d'arbres. Les enfants pourront, comme dans un coffre à jouets, choisir l'accessoire ludique dont ils ont envie.

Dans le vallon, ils escaladeront de grosses pelotes formées de cerceaux métalliques gainés de cordage ou pourront y pénétrer. Sur la plage de sable, c'est une ambiance de bord de mer qui a été reconstituée avec ses graminées et ses plantes de dunes. L'eau sera très présente.

Des galets géants permettront de grimper, de se cacher, de chercher son équilibre. Les enfants seront sous la responsabilité des adultes accompagnateurs.



L'aire de jeux des 7-12 ans







HENRI MARQUET SCULPTEUR - IMAGINAL INGENIERIE - AEP PAYSAGISTE

# CRÉER UN LIEN ENTRE LE DESSUS ET LE DESSOUS

## Une forme légère et translucide

La partie émergée des Halles sera remplacée par un édifice aux formes courbes d'inspiration végétale : La Canopée – un terme habituellement utilisé pour désigner la partie supérieure des forêts, en contact direct avec l'atmosphère libre et les rayons du soleil.

Telle une immense feuille ondoyant à la hauteur de la cime des arbres, une enveloppe légère, fluide et translucide abritera deux bâtiments pour des équipements publics et des commerces.

Ces deux ailes seront disposées autour d'un patio qui, espace de transition et de contact entre la ville du dessus et la ville du dessous, est destiné à devenir le nouveau cœur des Halles.

## Une architecture facilitant les circulations

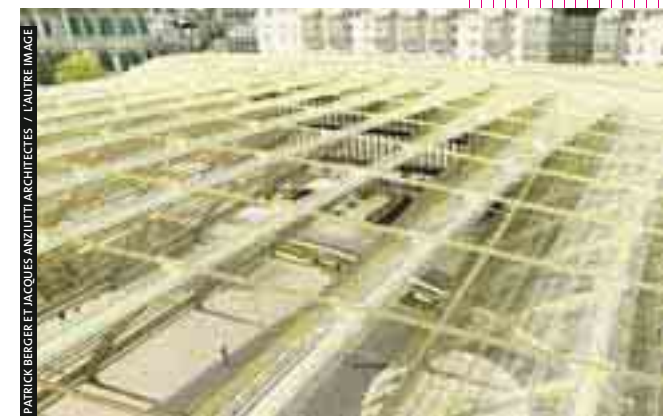
La Canopée relie la ville souterraine au monde extérieur et unifie l'espace public des Halles.

Ouverte sur le jardin comme sur la rue Pierre Lescot, elle dégage des perspectives nouvelles. Avec un vaste espace de circulation au rez-de-chaussée tout autour du patio, elle relie le sol de la ville, du jardin et du Forum. Elle offre un passage à couvert sur le chemin qui mène de la Bourse du Commerce à Beaubourg ainsi qu'aux personnes qui sillonnent le quartier à pied.

Elle prolonge le jardin, par gradins successifs, et le relie au Forum et au pôle de transport en créant une large ouverture centrale. Enfin, sa couverture laisse filtrer le jour afin que la lumière naturelle se diffuse dans le patio et la galerie commerciale.

## Une peau de verre inspirée de la nature ↗

La toiture de la Canopée se compose de 17 ventelles translucides. Constituées de feuilles de verre, celles-ci assurent une ventilation naturelle. D'une portée allant jusqu'à 96 m, elles se prolongent pour couvrir les deux ailes des bâtiments. Aux extrémités de cette couverture, des marquises de verre protègent le cheminement des piétons en rez-de-rue. Telle une canopée végétale, la toiture de la Canopée captera l'énergie solaire grâce à des cellules photovoltaïques situées au-dessus des bâtiments nord et sud.







**Patrick Berger,**

*Grand prix d'architecture 2004,  
Patrick Berger et  
Jacques Anziutti architectes*

« Articulation entre l'espace construit et le milieu végétal, la Canopée mettra en résonance l'énergie naturelle et l'énergie urbaine. »



PATRICK BERGER ET JACQUES ANZIUTTI ARCHITECTES / STUDIOSEZZ.COM

**Le patio**

# APPORTER UN NOUVEAU SOUFFLE AUX HALLES

## Une animation continue sous un abri urbain de plein air

Abrité des intempéries, le patio sera un lieu à vivre pour tous ceux qui fréquentent les Halles.

Hall extérieur pour les équipements culturels et les boutiques, cet espace public ouvert à tous constituera un formidable cadre scénique pour accueillir des manifestations culturelles ou commerciales.



PATRICK BERGER ET JACQUES ANZUETTI ARCHITECTES / STUDIOSEZZ.COM

2 600 m<sup>2</sup>  
conservatoire

1 050 m<sup>2</sup>  
bibliothèque

1 400 m<sup>2</sup>  
centre Hip-Hop

1 000 m<sup>2</sup>  
ateliers des pratiques  
amateurs et centre  
culturel pour les sourds  
et malentendants

1 000 m<sup>2</sup>  
autre équipements publics

6 300 m<sup>2</sup>  
commerces

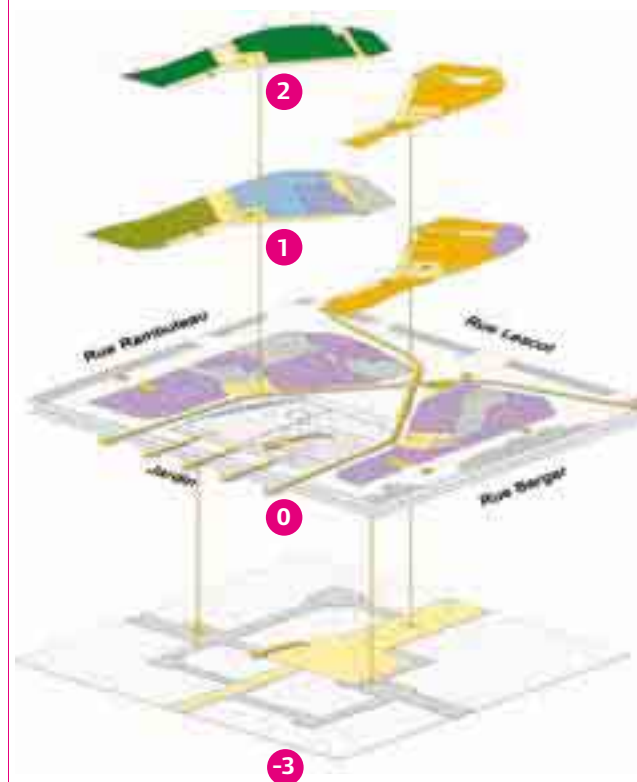
## LA CONVERGENCE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET COMMERCIAUX

Les ailes nord et sud de la Canopée réuniront sur 3 niveaux des équipements culturels – plus spacieux et plus diversifiés qu'aujourd'hui – ainsi que des commerces et services centrés sur la culture, les loisirs urbains et le bien-être. Le conservatoire et la bibliothèque actuels verront leurs surfaces doublées. S'y ajouteront deux nouveaux équipements publics à vocation métropolitaine dédiés au Hip-Hop et aux pratiques artistiques amateurs.

Toutes les façades sur le patio, le jardin et les rues périphériques seront animées par les accès aux équipements publics et aux commerces.

La mixité et la multiplicité des activités est conçue pour accueillir tous les publics dans leur diversité, habitants de la métropole.

## Canopée : répartition des nouveaux espaces



Pratiques artistiques  
et amateurs

Locaux techniques

Bibliothèque

Équipement Hip-Hop

Conservatoire

Studio de diffusion

Espaces  
commerciaux

## Une nouvelle offre culturelle dans l'aile nord →

L'aile nord de la Canopée accueillera un centre culturel pour les sourds et malentendants, une bibliothèque, une salle de diffusion, des ateliers pour les pratiques amateurs (théâtre, chant, musique et danse) et un équipement dédié au Hip-Hop.

Lieu interdisciplinaire de formation, de pratique et de spectacle, ce dernier équipement est destiné au grand public, aux amateurs et aux professionnels, jeunes en particulier. Il s'inscrit dans l'histoire du site qui a fait de Paris la deuxième Capitale mondiale du Hip-Hop.

Une salle de diffusion mutualisée entre les équipements pourra accueillir répétitions, petits spectacles et concerts.

La bibliothèque La Fontaine actuellement réservée aux enfants donnera sur le jardin, elle sera agrandie et comportera une salle de lecture pour les adultes et les enfants.

## Le conservatoire dans l'aile sud →

Le conservatoire W.A. Mozart des 4 arrondissements centraux de Paris offrira de meilleures conditions de travail qu'aujourd'hui : plus spacieux et plus confortable, il bénéficiera aussi d'une meilleure acoustique. Il accueillera les pôles musique, art dramatique et danse.



## Les accès

# MIEUX ACCUEILLIR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

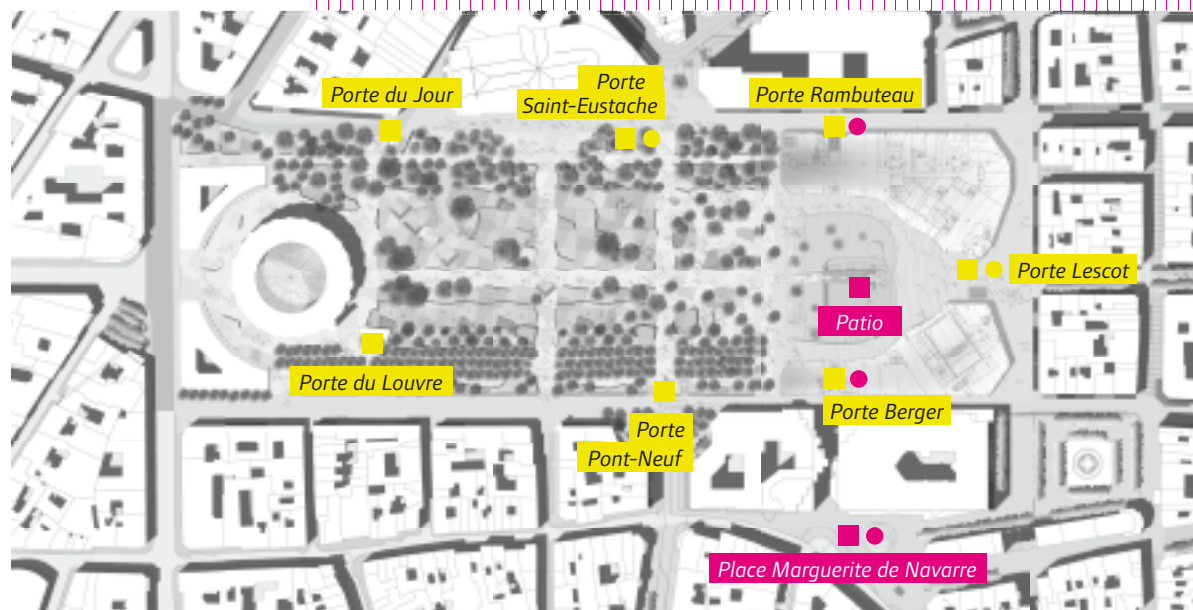
## Des accès plus nombreux, des circulations simplifiées

L'organisation des portes du site sera renforcée et complétée par un accès central, aménagé côté jardin. Avec 9 accès au lieu de 7, dont 5 accès entre l'extérieur et le pôle transport (au lieu de 2 aujourd'hui), les flux de piétons seront mieux répartis à l'intérieur des Halles.

Le public sera plus à l'aise pour circuler, les liaisons entre l'intérieur et l'extérieur seront plus simples, plus rapides, plus spacieuses et plus confortables. Le dispositif d'évacuation du pôle transport sera amélioré et l'attractivité des commerces renforcée à tous les étages du Forum.

À chaque porte, les escalators, escaliers et ascenseurs seront regroupés, ce qui simplifiera les parcours, pour les personnes à mobilité réduite comme pour les personnes valides.

### Cartographie des accès



■ Les 7 accès actuels   ■ Les 2 nouveaux accès   ● Les 2 accès actuels au pôle transport   ● Les 3 nouveaux accès au pôle transport



*Débouché depuis  
la gare RER vers le patio  
et la rue Lescot*



SEURA ARCHITECTES - DAVID MANGIN / SAGUIZ AND PARTNERS

## Un nouvel accès par le jardin

Du jardin, il sera possible d'entrer directement dans le Forum par des escalators menant jusqu'à la place basse du patio et de rejoindre la salle d'échanges RER. Ce nouvel accès améliorera en outre l'attractivité de la terrasse du 1<sup>er</sup> sous-sol, aujourd'hui déconnectée des circulations piétonnes.

## Trois portes réagencées

Porte Lescot (à l'est), l'ancien système d'accès permettant de rejoindre directement le niveau -3 puis le pôle transport sera remplacé par un système unique de 4 escalators (2 montants, 2 descendants) desservant tous les niveaux. Les escalators de la Porte Berger (au sud) et de la Porte Rambuteau (au nord) seront quant à eux prolongés du niveau -3 jusqu'au niveau -4 de la gare RER.

## Des Halles accueillantes pour tous ↗

La loi du 11 février 2005 impose aux maîtres d'ouvrage de faire en sorte que la chaîne du déplacement soit accessible dans sa totalité aux personnes à mobilité réduite.

Au-delà de cette obligation légale, les différents maîtres d'ouvrage en charge du site des Halles ont fait de l'accessibilité des espaces et des équipements à toutes les personnes l'un de leurs objectifs prioritaires.

Ainsi le projet de rénovation rend plus faciles des cheminements sans rupture, de la rue jusqu'aux différents niveaux en sous-sol des parkings et du pôle de transport aux équipements publics et commerciaux du Forum.

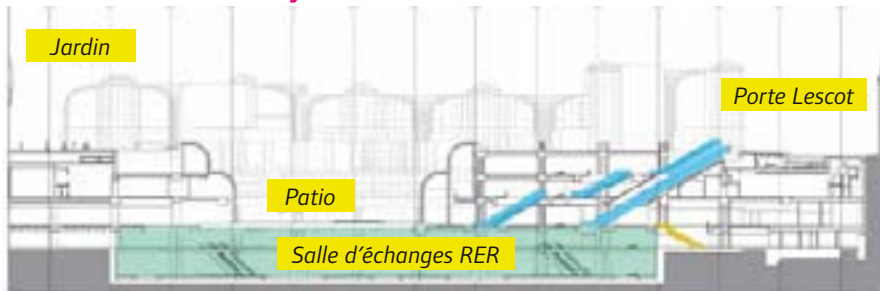
Sur l'ensemble du site, on passe ainsi de 7 à 11 ascenseurs.

Outre l'accessibilité physique des espaces, la Ville de Paris s'attache à leur lisibilité. Chacun doit pouvoir s'y repérer aisément.

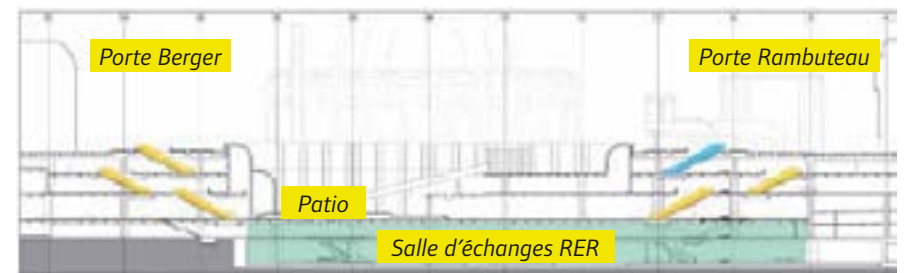
Personnes handicapées, personnes âgées, enfants, adolescents, touristes français ou étrangers... Les populations très diverses qui se retrouvent aux Halles doivent se sentir accueillies au cœur de la ville.



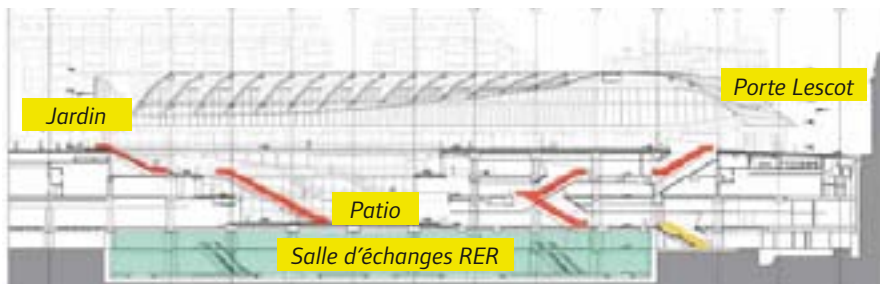
L'accès Porte Lescot **aujourd'hui**



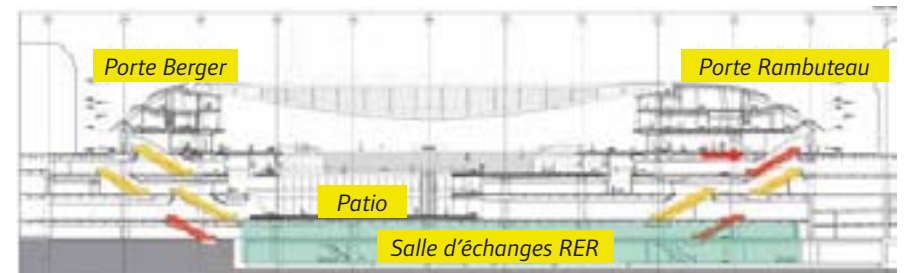
Les accès Porte Berger et Porte Rambuteau **aujourd'hui**




L'accès Porte Lescot et Jardin-Patio **demain**



Les accès Porte Berger et Porte Rambuteau **demain**



 Escalator existant supprimé

 Escalator déplacé ou créé

 Escalator remplacé sans modification d'emplacement

# DÉSENCLAVER, RÉNOVER ET AGRANDIR LA GARE RER

Le réaménagement du pôle d'échanges Châtelet-Les Halles vise à améliorer le confort et les services offerts aux voyageurs franciliens. L'ensemble des aménagements prévus permettra de désenclaver le pôle d'échanges RER, de fluidifier les cheminements (notamment les cheminements de correspondance), et d'améliorer significativement le dispositif de sécurité incendie et d'évacuation du public.

Avec 3 nouveaux accès, la salle d'échanges sera mieux connectée au Forum des Halles, au jardin et à l'extérieur. Ainsi, le nouvel accès créé place Marguerite de Navarre permettra de relier directement la salle d'échanges à la surface, à proximité de la rue de Rivoli.

Une nouvelle galerie de circulation sera créée en bordure de la salle d'échanges, reliant le nouvel accès place Marguerite de Navarre à la Place Carrée. Les secteurs de la gare RER les plus fréquentés seront également élargis. Ainsi, les espaces voyageurs seront agrandis de plus de 50%, grâce à la reconversion d'une partie du parking Berger.

Accompagnant cet agrandissement, un travail de reconception architecturale de l'ensemble de la gare est entrepris. Il portera sur l'organisation de l'espace, l'ambiance lumineuse, les matériaux, les revêtements et la signalétique. La salle d'échanges, les accès et les quais seront ainsi plus conviviaux, plus confortables, les cheminements plus fluides et le repérage plus aisé.

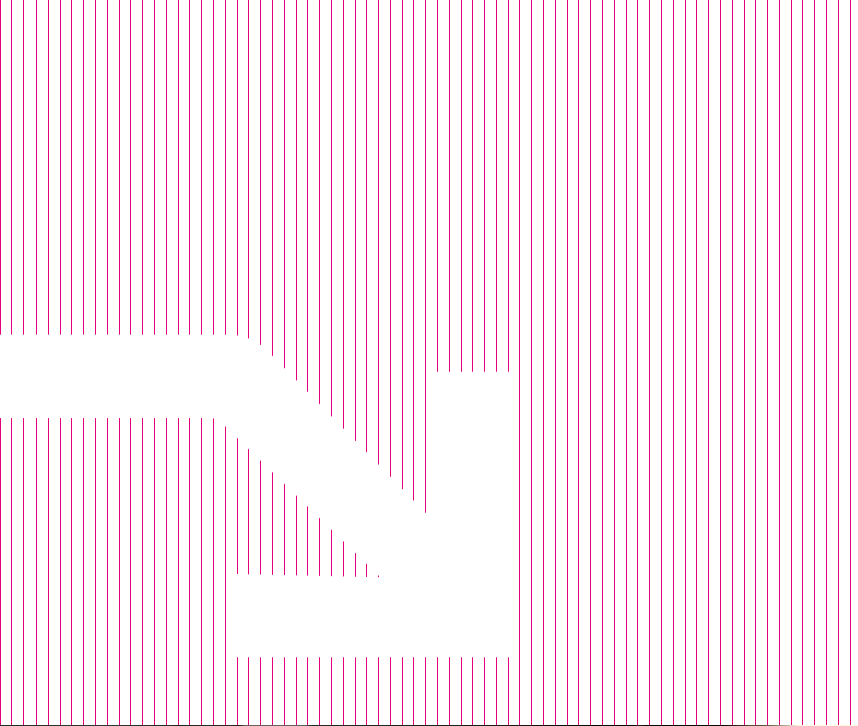
L'offre de services et de commerces de la gare sera totalement repensée, pour se diversifier et répondre aux nouvelles attentes des voyageurs.

Ce réaménagement comporte également la modernisation des installations de sécurité de la gare et la rénovation des quais du RER, des couloirs de correspondance et des stations Châtelet et Les Halles, portées par la RATP.



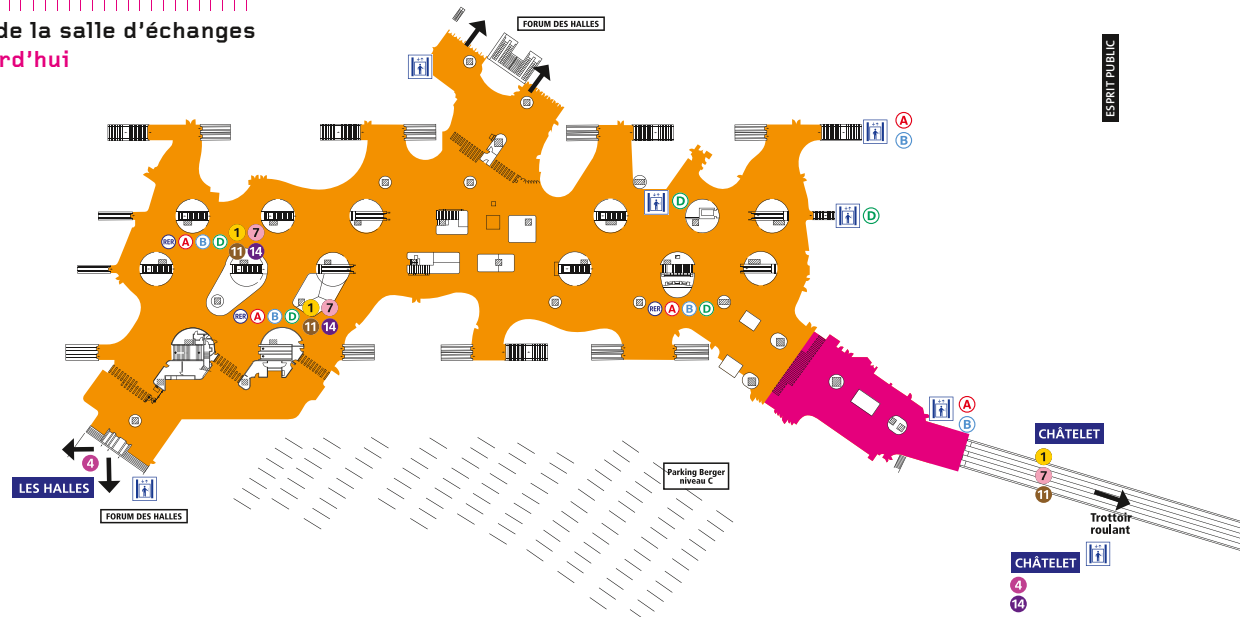
La salle d'échanges  
du RER réaménagée



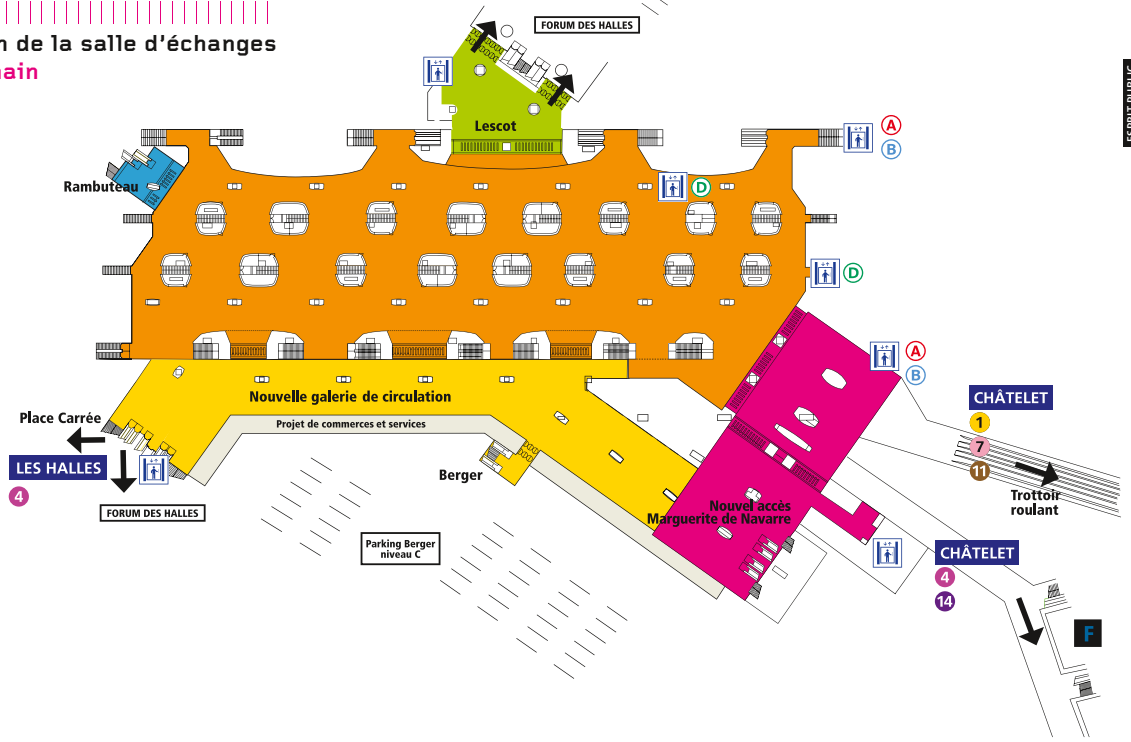


PATRICK BERGER ET JACQUES ANZIUTTI ARCHITECTES / L'AUTRE IMAGE

Plan de la salle d'échanges  
aujourd'hui



Plan de la salle d'échanges  
demain



## Une nouvelle porte place Marguerite de Navarre ↗

Une nouvelle porte sera ouverte au sud, place Marguerite de Navarre, à proximité de la rue de Rivoli. Elle permettra d'accéder directement à la gare RER (niveau -4) et aux stations des lignes 4 et 14 du métro. Les couloirs de correspondances entre métro et RER seront ainsi plus fluides. Il sera aussi possible de rejoindre le Forum au niveau -3, via un mail commercial. Un nouveau lien sera ainsi établi entre Les Halles et la zone de chalandise rue des Halles/ rue de Rivoli.





## Les rues intérieures

# LAISSER PÉNÉTRER LA LUMIÈRE NATURELLE AU CŒUR DU FORUM

L'ensemble des rues intérieures de l'ancien Forum sera rénové. La part belle sera donnée à la lumière naturelle qui pénétrera à travers les puits des escalators et les ouvertures ménagées par la Canopée.

Les trouées des escalators au niveau des planchers seront biseautées de façon à laisser passer au mieux la lumière du jour. Elles seront équipées d'un système d'éclairage qui améliorera la visibilité d'un niveau à l'autre.

Les garde-corps des paliers et des escalators seront conçus en verre, de même que les contremarches des escaliers.



*Dans les mails, les dallages seront en granit de nuances claires. De part et d'autre des escalators, sur les colonnes habillées de tubes à leds seront reproduits en temps réel les vitraux de l'église Saint-Eustache ou encore la façade du centre Georges Pompidou. D'autres images pourront s'y afficher, pour rester en contact avec l'extérieur quelles que soient l'heure et la saison.*



SEURA ARCHITECTES - DAVID MANGIN / SAGUEZ AND PARTNERS

## Le calendrier des travaux

### 2010

Livraison de l'aire de jeux provisoire.

Démarrage des travaux du jardin (sud ouest/jeux pour les enfants de 7 à 12 ans).

### 2011

Démolition des pavillons Willerval.

Livraison de l'aire de jeux des 7-12 ans.

Installation de la cité du chantier.

Début des travaux sur la voirie souterraine.

Début des travaux de construction de la Canopée.

Début des travaux sur les circulations verticales.

### 2012

Début des travaux sur le pôle transport.

Poursuite des travaux du jardin (nord-ouest).

### 2013

Achèvement de la construction de la Canopée.

Livraison partielle du jardin (ouest).

Fin des travaux sur les circulations verticales Rambuteau et Berger.

### 2014

Aménagement intérieur de la Canopée.

Début des travaux de voirie de surface.

### 2015

Fin des travaux sur l'accès Marguerite de Navarre.

Fin des travaux sur le jardin.

Fin des travaux sur la voirie souterraine.

### 2016

Fin des travaux sur la salle d'échanges.

Fin des travaux sur la circulation verticale Lescot.

Fin des travaux sur la voirie de surface.



*Le cœur de Paris continuera de battre pendant les travaux. Le chantier sera organisé de façon à préserver l'activité des équipements publics souterrains, des commerces et le fonctionnement de la gare.*

SEURA ARCHITECTES - DAVID MANGIN / SAGUEZ AND PARTNERS

MAIRIE DE PARIS 

—SemPari Seine—

Partenaires :

 ile de France

 **stif**  
Le Syndicat Interdépartemental  
des Transports de l'Ile-de-France

 RATP

forumdesHalles

**Projet :**

La Canopée et le pôle transport :

Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes

Le projet urbain, le jardin et la rénovation du Forum :

SEURA architectes - Florence Bougnoux, Jean-Marc Fritz et David Mangin -  
Philippe Raguin paysagiste

Autres partenaires :

Ingérop Conseil et Ingénierie - RATP Ingénierie -

Ginger Séchaud et Bossuyt - Saguez and Partners - Light Cibles -

Henri Marquet sculpteur - Imaginal Ingénierie - AEP paysagiste

*Les vues d'artistes et plans sont non contractuels.*

**Conception - rédaction :** Parimage

**Impression :** imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC

**Site internet :** [www.pariseshalles.fr](http://www.pariseshalles.fr)

Décembre 2010

 **IMPRIM'VERT** 

